

## Nouvelles brèves

Un "forum des sports" est prévu à Briançon le samedi 9 septembre au gymnase des Garcins, sous le patronage de l'Association pour le Développement Sportif du Briançonnais, afin de présenter aux jeunes les associations sportives locales et leurs activités. L'A.R.B.B. aura le plaisir de tenir le stand de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et de faire (re)découvrir aux jeunes et à leurs parents les joies de la randonnée et du balisage. Si vous êtes partant pour assurer une permanence prenez contact avec Renée Petelet au 04.92.20.40.46.. Merci.

L'idée d'une "foire au matériel" a été lancée dans notre dernier numéro d'août pour faire écho à quelques demandes exprimées en la matière. A ce jour personne ne s'est manifesté pour proposer du matériel de montagne (été-hiver). Si la chose peut encore vous intéresser (vendre et/ou acheter) prenez attache avec Gérard Briard au 04.92.20.37.60..

La saison des W.E.B. va repartir, car ces Week-End préparés par Bernard sont d'autres bons moments de rencontres au cours desquels nous apprenons à mieux nous apprécier. Mais il serait fort agréable de les transformer en Week-End Paul, Pierre ou Jacques et Consorts. Si vous avez envie de balader les copains un peu plus haut, un peu plus loin, ou même tout près, préparez votre week-end et prévenez Pierre Koller au 04.92.21.20.10 pour inscrire votre sortie au calendrier de l'A.R.B.B..

R. Petelet

## Le mot du président

## Préparons ensemble des lendemains qui chantent.

En pays Briançonnais il est courant de reprendre la maxime apposée au fronton des remparts de la Cité Vauban : "Le passé répond de l'avenir" et de faire sienne cette vérité qui parfois a bien du mal à s'accommoder du temps présent. Car, tout aussi belle que puisse être cette proclamation, c'est bien au présent qu'il nous faut la vivre, en tenant compte certes de l'expérience du passé, mais surtout en ayant la volonté de préparer un avenir de qualité. Nos aînés nous ont montré de quoi ils étaient capables, à nous de ne pas les décevoir et de leur prouver que leurs espérances n'étaient pas vaines et que notre actuelle détermination vaut bien celle qui fut la leur. Mais ayons aussi la force de ne pas démeriter de la confiance de nos cadets et de préparer en douceur une succession à la hauteur de l'enjeu. Pour y parvenir chacun a son mot à dire, sa place à tenir, son rôle à jouer, son plaisir à glaner également.

Dans un mois nous nous retrouverons pour l'Assemblée Générale de l'A.R.B.B., moment important de notre vie associative qui nous permet chaque année de re-cadrer au mieux nos activités en fonction des souhaits exprimés. La tâche peut sembler aisée compte tenu notamment du nombre encore restreint de licenciés (120) et d'autre part du fait que nos objectifs s'articulent essentiellement autour de la randonnée, sans oublier plus épisodiquement le balisage. Cependant la réalité est toute autre, bien que notre calendrier soit fort pourvu en randos de tout genre. En effet il nous faut nous renouveler tant dans nos idées de sorties, que dans notre façon de les mener, pour tenter de satisfaire un plus grand nombre d'entre nous. Nos animateurs s'y adonnent au mieux de leur disponibilité, mais ils apprécieraient tout de même que d'autres se mesurent à ce bénévolat, pour rendre la donne plus équitable. Au-delà de l'animation des sorties, il reste à "faire tourner la boutique" et surtout à conserver à l'ARBB cet état d'esprit familial et amical bien particulier qui est le sien. Cela demande beaucoup de temps et une attention soutenue, un juste prix pour préserver cette belle osmose qui unit les nouveaux à leurs prédécesseurs. Nos administrateurs au sein du Conseil sont nos garants dans cette action qui peut parfois demander plus de temps et d'engagement que l'on pourrait le croire de l'extérieur. Mais cela ne doit pas rebuter quiconque désirerait apporter sa contribution à faire évoluer les choses. Bien au contraire même! La porte est toute grande ouverte.

L'Assemblée Générale est le moment privilégié pour faire un pas en avant et rejoindre l'équipe qui se consacre à la vie de l'association. Notre dynamisme, notre bonne humeur, notre efficacité, notre plaisir sont des atouts qu'il nous faut savoir conserver, améliorer, renouveler, consolider pour que perdure une ARBB à la pointe de la randonnée et de nos désirs. Alors n'hésitons plus et donnons nous la force d'y parvenir, ensemble.

B. Costagliola

## Souvenirs de rando

### La Pointe Lavale à l'eau !

Le samedi 6 août Brigitte Pasquali menait une balade à destination de la Pointe Lavale (dans le 04). La météo nous a obligé à changer nos plans car c'est avec 20 cm de neige que nous avons atteint le Col de la Gypièrre. De là nous avons gravi la Tête de la Fréma sous un ciel couvert. Après un repas pris en hâte nous sommes redescendus par le Col de la Couletta sous une fine grêle, puis de la neige à gros flocons, avant de retrouver la pluie en fond de vallée. Ah, quel bel été !

Petite anecdote : nous avons rencontré un garde-chasse sympathique qui nous a dit que la cueillette du génépi était autorisée à raison de 100 brins par personne. Au delà de ce quota, une amende de 10 francs est perçue par brin supplémentaire.

G. Briard

### Une autre balade agréable...

#### et instructive

C'est au Bois Noir, après Ceillac, qu'on laisse les voitures. Objectif : le Col Sud du Cristillan pour y admirer les belles "serpentes" (roches à peau de serpent qui, ici, sont noires et recouvertes d'écailles vertes). Elles sont si belles qu'au siècle dernier un bloc a fait le voyage jusqu'à Paris pour aller constituer le socle du tombeau de Napoléon aux Invalides !

Empruntant l'ancienne "Route du marbre", nous marchons sur le fond de notre fameux "Océan Alpin" et, amateur géologue ou pas, chacun de nous - émerveillé - s'en est mis plein les yeux et ... plein les poches. Du lest pour la descente !...

G. Ceccaldi.

*Un grand merci à Georgette qui a su nous faire profiter de ses connaissances et de son enthousiasme.*

## Le billet d'humeur ou d'humour ?

### "GASTRO ou not gastro"

Je lance très solennellement aujourd'hui un cri d'alarme pour nos estomacs éplorés. On connaît la "gastro" maladie intestinale qui vous triture les boyaux avec délectation et vous offre un abonnement gratuit en direction des vespasiennes. Mais il y a aussi et peut être surtout la gastro, c'est à dire la GAS-TRO-NO-MIE, quoi! Quel lien avec la randonnée pédestre? Aucun; Et bien si! Clamons haut et fort "Gastro - Rando, même combat". Je m'explique, un peu de patience, bougre... Depuis des lustres, tout randonneur petit ou grand qui se respecte emporte dans sa besace, pardon dans son sac à dos le(s) sempiternel(s) oeuf(s) dur(s), la salade thon-tomate-riz, sans oublier la gourde métallique toute cabossée par le temps. Ne parlons pas de l'emballage, cette hideuse boîte plastique de marque même pas française et dont le nom commence par "tupp...". A partir de maintenant révolutionnons nos petites habitudes mesquines (parce que petites et vice versa). Nos sacs à dos vont en rougir de plaisir. Voici un exemple parmi d'autres de notre prochain pique-nique.

En entrée saumon fumé citronné et caviar, suivi d'un magret de canard, ou d'un civet de lièvre sauce Nantua et pour finir, plateau de fromages et pièce montée. Bien entendu cet exemple est très peu calorifique et prend très peu de place... Comme boisson on pourra choisir entre un Chateaufort du Pape, ou un Chablis, sans oublier bien sûr une bonne bouteille de champagne Moët et Chandon, ou un Rostchild avec le(s) verre(s) ad hoc et le seau à glace. Si avec tout ça vous êtes à court d'idée, n'hésitez pas une seconde, arrêtez la randonnée et précipitez-vous sur le plus proche Mac Do. A bon entendeur...

J-M. Campmal

### Lu pour vous :

#### *Marcher, méditer.*

*de Michel Jourdan et Jacques Vigne, aux Editions Albin Michel*

La marche en montagne nous l'avons compris à l'ARBB, c'est d'abord le contentement de se retrouver avec d'autres, avec soi même et en contact avec la flore, la faune, le ciel et la terre.

Nous commençons à marcher vite, comme pour épuiser le trop-plein d'énergie... et ce mouvement se ralentira au fil des pas. Il y a ceux et celles qui parlent, qui parlent, et les autres qui écoutent, regardent et se laissent envahir du dehors et du dedans. Quand les sommets des pics se confondent avec les cimes de notre vie intérieure, on marche vraiment dans la montagne, cette montagne qui libère la vérité qui est en dedans de chacun de nous...

Pour conclure, ce livre se divise en deux parties distinctes : un essai de Michel Jourdan sur la philosophie de la marche et des marcheurs à travers le temps, suivi d'une réflexion du Dr Jacques Vigne sur la philosophie de la méditation. Allez, bonne lecture à tous.

P. Combot

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> octobre 2000 DISPOSITIONS PRATIQUES

### CONVOCATION

Vous êtes cordialement invité à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2000 à 10 heures précises au ROCHEBRUNE de CERVIERES

L'ordre du jour comporte :

- 1 - Le rapport moral du Président,
- 2 - Le compte-rendu d'activités de l'exercice écoulé,
- 3 - Le bilan financier de l'exercice 99-2000,
- 4 - Le projet de budget pour l'exercice 2000-2001,
- 5 - Le projet de déplacement du siège social,
- 6 - Les questions diverses (suggestions des adhérents, projets, critiques, etc...),
- 7 - Le renouvellement du Conseil d'administration : (élection de nouveaux membres, élection du Bureau)

*En ce qui concerne le point 6, les adhérents souhaitant que soit inscrit à l'ordre du jour un sujet particulier (mais de portée générale) sont invités à le faire savoir avant le 15 septembre.*

Les adhérents souhaitant se présenter au Conseil d'Administration devront également se faire connaître avant le 15 septembre.

*Cette disposition est également applicable aux sept membres de l'actuel C.A. dont le mandat vient à expiration cette année*

**UTILISER LE BULLETIN-RÉPONSE CI-JOINT**

### CALENDRIER

◆ **15 septembre :**

Date **limite** pour le retour des propositions concernant l'ordre du jour

◆ **15 septembre :**

Date **limite** pour le dépôt des candidatures au Conseil d'Administration

◆ **1er octobre :**

10 h. 00 : Ouverture de l'A.G.

12 h. 30 : Apéritif et repas

14 h. 30 : Petite balade en montagne (pour les plus courageux) ....afin de dissiper les vapeurs d'alcool !...

### QUELQUES PRÉCISIONS UTILES SUR LE RÔLE DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration est, en quelque sorte, le "Parlement" de l'association. Les administrateurs sont nominativement élus par tous les membres de l'association à jour de leur cotisation et ils les représentent. Pendant l'exercice en cours, c'est le Conseil d'Administration qui prend collectivement

toutes les décisions (compatibles avec les statuts) qui peuvent concerner le fonctionnement de l'ARBB. Les administrateurs élus désignent en leur sein les divers membres du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire,...) qui constituent l' "Exécutif" de l'association et assurent son fonctionnement au jour le jour. Aucune tâche matérielle importante n'est exigée des administrateurs si ce n'est la participation aux réunions nécessaires à la mise en place de décisions particulières. Toutefois, un engagement dynamique aux diverses activités sera toujours accueilli avec reconnaissance.

### MEMBRES DU C.A. DONT LE MANDAT ...

...VIENT A EXPIRATION ET EST SOUMIS A RENOUVELLEMENT	... EST PROLONGÉ POUR UN AN	... EST PROLONGÉ POUR DEUX ANS
Jean BERRIOT Pierre KOLLER Georges LAVISON Jean LEROUX Nicole NUSBAUMER Claude ORECCHIONI Mireille REY	Bernard COSTAGLIOLA Nicole FAURE-BIERRY Renée PETELET	Marie-France BOMPARD Carole DUTHILLY Brigitte PASQUALI Michel SALAÜN

**Nombre maximum de postes à pourvoir : 14**

### MINI-PRÉCIS D'INSTRUCTION CIVIQUE COMPARÉE ...

Le 4 octobre 1958 a été adoptée et promulguée la CONSTITUTION de la V<sup>ème</sup> République. Depuis, celle-ci a été modifiée à plusieurs reprises par voie de referendum ou par vote du Parlement convoqué en session spéciale.

La souveraineté appartient au **peuple** qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants élus siégeant au **Parlement** (Assemblée Nationale + Sénat).

Le **Gouvernement**, responsable devant les Assemblées, détermine et conduit la politique de l'Etat

Le 10 juillet 1990 a été déclarée en Préfecture la création de l'A.R.B.B. dotée d'un **STATUT** qui a été modifié depuis par deux A.G. extraordinaires les 26.10.97 et 26.09.99.

C'est l'ensemble des **adhérents réunis en Assemblée Générale** qui décide de la politique de l'Association. Le pouvoir est délégué au **Conseil d'Administration**.

Le **Bureau**, sous le contrôle du C.A., prend -au jour le jour- toutes décisions utiles à la marche de l'association.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 1er octobre 2000 - ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Rappel des dispositions statutaires : Article 9 :** *L'association est dirigée par un Conseil d'Administration comportant de neuf à vingt-et-un membres majeurs élus en Assemblée Générale pour trois années. Ils sont renouvelables par tiers chaque année et sont rééligibles. En cas de vacance d'un membre par radiation, décès ou démission, le Conseil pourvoit à son remplacement par cooptation, remplacement qui devra être confirmé par l'Assemblée Générale suivante. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.*

**Rappel de la composition des Conseils d'Administration depuis l'A.G.E du 26 octobre 1997 (date de l'adoption des nouveaux statuts):**

C.A. ÉLU LE 26 OCTOBRE 1997		C.A. ÉLU LE 20 SEPTEMBRE 1998		C.A. ÉLU LE 26 SEPTEMBRE 1999	
Jacques ALPHAND		Jacques ALPHAND	(réélu)	Jean BERRIOT	(réélu 3ème année)
Marie-Claire BARRÈRE		Jean BERRIOT	(réélu)	Marie-France BOMPARD	(nouvelle élue)
Jean BERRIOT		Roger BOUSQUET	(réélu)	Bernard COSTAGLIOLA	(réélu)
Roger BOUSQUET		Bernard COSTAGLIOLA	(nouvel élu)	Carole DUTHILLY	(nouvelle élue)
Mireille BOUTHIER		Nicole FAURE-BIERRY	(nouvelle élue)	Nicole FAURE-BIERRY	(réélue)
Dany GARCIN		Pierre KOLLER	(réélu)	Pierre KOLLER	(réélu 3ème année)
Pierre KOLLER		Michel LAMY	(démissionnaire, non remplacé)	Georges LAVISON	(réélu 3ème année)
Georges LAVISON		Georges LAVISON	(réélu)	Jean LEROUX	(réélu 3ème année)
Jean LEROUX		Jean LEROUX	(réélu)	Odile NIEDERLENDER	(démissionnaire, non remplacée)
Nicole NUSBAUMER		Odile NIEDERLENDER	(nouvelle élue)	Nicole NUSBAUMER	(réélue 3ème année)
Claude ORECCHIONI		Nicole NUSBAUMER	(réélue)	Claude ORECCHIONI	(réélu 3ème année)
Martine PÈNE		Claude ORECCHIONI	(réélu)	Brigitte PASQUALI	(nouvelle élue)
Colette RENARD		Martine PÈNE	(réélue)	Renée PETELET	(réélue)
Jean-Etienne RENARD		Renée PETELET	(nouvelle élue)	Mireille REY	(réélue 3ème année)
Mireille REY		Mireille REY	(réélue)	Michel SALAÜN	(nouvel élu)

BUREAU	1990 et 1991	27.09.1992	17.10.1993	16.10.1994	15.10.1995	22.09.1996	26.10.1997	20.09.1998	26.09.99
Président	Hubert FRIZE	Hubert FRIZE	Hubert FRIZE	Hubert FRIZE	Hubert FRIZE	Hubert FRIZE	Jean BERRIOT	Pierre KOLLER	Ber. COSTAGLIOLA
Vice-Président	Alfred BIRGY	Jean GODEFROY	CI. ORECCHIONI	Hubert FRIZE	Max CHEMLA (démission)	CI. ORECCHIONI	Pierre KOLLER	Ber. COSTAGLIOLA	Renée PETELET
Secrétaire	Jean GODEFROY	Jean GODEFROY	CI. ORECCHIONI	CI. ORECCHIONI	CI. ORECCHIONI	CI. ORECCHIONI	CI. ORECCHIONI	CI. ORECCHIONI	CI. ORECCHIONI
Secrétaire-adjoint	Michèle PINAUD	Jeanne TERTU	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Roger BOUSQUET	Roger BOUSQUET
Trésorier	Michel LAMY	Jeanne TERTU	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER	Nic. NUSBAUMER
Trésorier adjoint	Huguette FOULON							N. FAURE-BIERRY	